

Approuvé.
23 mai 08



ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Provincial-et-communal
- (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2), Date et signature :
 Jean STEENSELS Président du Conseil de Coordination

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX - NIVEAU 2

Code de l'unité de formation (3) : 52 12 45 U11 E1	Domaine de formation (4) : 501
--	--

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ..1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- Du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation (3) : 52 12 45 U11 E1	Domaine de formation (4) : 501
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Confection de sacs et de chapeaux	CTPP	D	48
Part d'autonomie	XXXXXX	P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 17 mai 2008.....

Signature :

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour :

- dessiner, relever, adapter les patrons selon la conformité du bénéficiaire ;
- choisir l'outillage adapté aux réalisations .

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- L'étudiant prouvera qu'il est capable, face à une situation définie, de réaliser un sac et un chapeau, d'ajouter une touche personnelle.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UF « Habillement : création de sacs et chapeaux niveau 1

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de 15 étudiants.

Le local doit être adapté au nombre d'élèves, disposer de l'équipement adéquat.

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- d'établir un cahier des charges afin de réaliser un sac et/ou un accessoire ;
- d'optimiser la découpe du matériau ;
- d'adapter ses réalisations aux événements festifs ;
- d'exploiter et de rentabiliser le matériau mis à disposition ;
- de calculer le prix de revient et de vente d'une réalisation ;
- de mettre en valeur la réalisation finale dans le cadre d'une exposition, d'une manifestation culturelle ou commerciale.

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable, face à une situation définie, de réaliser un chapeau et / ou un sac dans l'ensemble de sa confection en respectant le cahier des charges.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de la capacité d'observation et d'analyse ;
- de la pertinence de la procédure ;
- de la qualité du produit ;
- de l'originalité ;
- de la créativité.

HABILLEMENT : CONFECTION DE SACS ET DE CHAPEAUX: NIVEAU 2

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une pratique dans le domaine.